

autant à la Comtesse de Narbonne, petites nièces du feu Cardinal de Fleury. Elle a gratifié le Marquis de Fleury de 15. mille livres de pension, & en a accordé une de six mille à chacun des deux Chevaliers de Fleury; ce qui justifie de plus en plus une déclaration que S. M. a faite, que la Famille du défunt Cardinal aura toujours une part distinguée dans son affection. Revenons aux affaires de la conjoncture.

On persiste dans la pensée que la République d'Hollande n'agira pas autrement qu'elle n'a fait jusqu'ici en faveur de la Reine de Hongrie, & l'on voit avec plaisir à la Cour que les Provinces-Unies ne sont point d'accord entre-elles sur ce que celle de Hollande souhaiteroit. La Résolution de la Province d'Utrecht, dont nous avons donné le précis au mois de Fevrier, & ce qui en a ensuivi, paroît sur-tout de son gré: car voici sur ce sujet une Lettre que le Roi a écrite au Marquis de Fenelon, son Ministre à la Haye.

Monsieur le Marquis de Fenelon, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite le 24 Janvier, à laquelle vous avez joint la nouvelle Résolution de la Province d'Utrecht du 17. de ce mois. Elle m'a paru très-bien conçue, & appuyée sur des raisons très solides. J'ai vu avec plaisir la manière dont les Etats s'expriment par rapport à la France, & la justice qu'on rend à mes sentimens pour la République. J'espère que l'exemple de cette Province inspirera aux autres le courage de résister aux suggestions de ceux qui ont bien moins en vûe le soutien de la Reine de Hongrie, que leurs intérêts particuliers. Je n'ignore pas quels sont leurs projets, & les bruits qu'ils répandent pour encourager mes ennemis. Ils se servent tour-à-tour du

III.
*Lettre du
Roi à son
Ministre à
La Haye.*